

Image not found or type unknown



URGENT CLAUSE NON CONCURRENCE

Par **kkk**, le **28/01/2009** à **01:07**

Bonjour,

N'ayant pas signé de contrat de travail VRP, je voulais savoir si mon employeur pouvait m'imposer la licéité d'une clause de non concurrence alors que je ne l'ai pas acceptée par la signature d'un contrat de travail ? Merci de votre réponse